

Assemblée générale du 01/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 1er octobre à 18h00, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni une deuxième fois en Assemblée Générale, après la première réunion du 25 septembre où le quorum n'a pas été atteint, sous la Présidence de M. Gilles FAVAREL.

Date de convocation : 26/09/2024 Secrétaire de séance : Mme Lydie NOGUES

Présents : Mmes MM, ABADIE Jean-Benoît, BARES Pierre, BASSO Fernand, CASANOVA Alain, CAZES Corine, FAVAREL Gilles, GARDELLE Sabrina, GERMAIN Chantal, GUILLEMINAULT Claude, NOGUES Lydie, RODRIGUEZ Daniel, SALVADOR Christian

Excusés : DALLE Sandrine, DUFFAUT Christophe TORRES Nadège

Absents : BARES Jérôme BAUBY Jean-Louis, CAUBET Meggy, CAYRE Laurent, CAZES Michel, DAFFOS Pierre DEDIEU Michel, DUMAS Jérôme, FISSE Bernard, GUILLEBOT Marc, LABARRE Cédric, LOUIS Stéphane, MAGNESSE Mathieu, NICOLAS Stéphane, PELLAN DEOUX Marie Laure, RENAUD Jacques, SABATIE Stéphane,

ORDRE DU JOUR

Alimentation Eau Potable

1. Rapport sur le prix et la qualité des services
2. Attribution du marché pour la mise en place d'une supervision du réseau
3. Décision modificative
4. Questions diverses

1. RPOS 2023

Le président explique : Le RPOS est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

C'est un document public (dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante de la collectivité) qui répond à une exigence de transparence interne mais également à une exigence de transparence à l'usager, lequel peut le consulter à tous moments au siège de son service.

Le rapport sur le Prix et la Qualité des Services est adopté à l'unanimité.

→ Délibération 12 pour 0 contre 0 abstention

2. Attribution du marché pour la mise en service d'une supervision du réseau

M. Le Président informe le Comité Syndical que la commission d'appel d'offre s'est réunie le 27/08/2024 et après analyse des offres a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise Hydraulique et Diagnostique pour un montant total de 114 000 €.

→ Délibération 12 pour 0 contre 0 abstention

3. Décision modificative et admission en non valeur

Le Président, fait part aux membres de l'Assemblée que le trésor public nous a adressé une liste de créances qui ne peuvent être recouvrées. Pour annuler ces dettes et les notifier en admission en non-valeur, une DM doit être faite. A savoir : une diminution de crédit l'article 61521 « Entretien bâtiment » de 3500 € et une augmentation de crédit de l'article 6541 « Admission en non-valeur » de 3500 €

Les admissions en non-valeur et la DM sont adoptées à l'unanimité.

→ Délibération 12 pour 0 contre 0 abstention

4. Questions diverses

Sans objet.

Ordre du jour : **Compétence « Assainissement Autonome »**

1. Rapport sur le prix et la qualité des services
2. Point sur les contrôles
3. Questions diverses

Date de convocation : 26/09/2024 Secrétaire de séance : Mme NOGUES Lydie

Présents : Mmes MM, ABADIE Jean-Benoît, BARES Pierre, BASSO Fernand, CASANOVA Alain, CAZES Corine, FAVAREL Gilles, GARDELLE Sabrina, GERMAIN Chantal, GUILLEMINAULT Claude, NOGUES Lydie, RODRIGUEZ Daniel

Excusés : DALLE Sandrine, DUFFAUT Christophe TORRES Nadège

Absents : BAUBY Jean-Louis, CAUBET Meggy, CAYRE Laurent, CAZES Michel, DEDIEU Michel, DUMAS Jérôme, FISSE Bernard, GUILLEBOT Marc, LABARRE Cédric, LOUIS Stéphane, MAGNESSE Mathieu, NICOLAS Stéphan, RENAUD Jacques, SABATIE Stéphane,

1. RPOS 2023

Le président explique : Le RPOS est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

C'est un document public (dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante de la collectivité) qui répond à une exigence de transparence interne mais également à une exigence de transparence à l'usager, lequel peut le consulter à tous moments au siège de son service.

Le rapport sur le Prix et la Qualité des Services est adopté à l'unanimité.

→ Délibération 11 pour 0 contre 0 abstention

2. Point sur les contrôles

M. Jean-Benoit ABADIE, Vice-Président, présente l'état d'avancement des contrôles :

Janvier - avril : contrôles sur Arguenos (87 contrôles sur 106 dossiers)

mai - juillet : Cazaunous (42 contrôles sur 69 dossiers)

Septembre - novembre : Sengouagnet (244 dossiers)

3. Questions diverses

Sans objet.